

CITOYENNETÉ ACTIVE LORRAINE (CAL)

N° de l'action : 1.2016-2017 :

UFCV Grand Nancy (*Max'Anim*, 2 avenue Patton 54320 Maxéville)

④ 03 83 37 43 96 | 06 35 12 53 18

1. DEMANDEUR : UFCV Grand Nancy (Activité « Animation Territoriale de Maxéville)

2. PREMIERS CONTACTS :

- Début septembre 2016 : Appel de Sylvain TRÉMOIS (UFCV) à Alain MAILFERT
- Le 7 septembre : réunion à *Max'Anim* (Maxéville) : Sylvain TRÉMOIS (UFCV), Alain MAILFERT et Wilfrid ROUX-MARCHAND (CAL)

3. RÉFÉRENT(S) CITOYENNETÉ ACTIVE LORRAINE :

Alain MAILFERT et Wilfrid ROUX-MARCHAND

4. PUBLIC BÉNÉFICIAIRE DE L'ACTION DEMANDÉE :

- 28 enseignants des groupes scolaires Saint-Exupéry et Jules Romains
- 15 animateurs UFCV intervenants dans ces deux écoles

Cet effectif total de 43 bénéficiaires est le nombre maximum de participants potentiels. Il sera précisé d'ici la date fixée pour l'intervention de CAL.

Classes concernées : les classes du primaire, maternelles et élémentaires, des groupes scolaires Saint-Exupéry et Jules Romains du quartier « *Champ-Le-Bœuf* » (Maxéville-Laxou-Nancy).

Le projet prévoit d'associer enseignants et animateurs périscolaires, tant en situation de petits groupes, que de réunion en grand groupe.

5. INTERLOCUTEURS, ORGANISATEURS SUR LES LIEUX DE L'ACTION

- UFCV : Sylvain TRÉMOIS, Responsable d'activité, en charge du « projet laïcité » sur ces établissements scolaires.
- Éducation Nationale : Mesdames KLOUTZ (Conseillère pédagogique Circonscription de Nancy 2) et TOLLINI.

Citoyenneté Active Lorraine – Commission 1 : « Réception et traitement des demandes »

6. OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Susciter l'expression et les échanges des participants à partir des situations nécessitant leur intervention sur la laïcité et les valeurs de la République.
- Fournir quelques repères facilitant leur appropriation de cette problématique.

7. DÉROULEMENT DE L'ACTION :

2 sessions de 1 H 30 chacune de 17 H à 18 H 30 :

⇒ **le mardi 22 novembre 2016**

⇒ **le mardi 6 décembre**

8. AVIS, OBSERVATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMISSION 1 QUANT À LA FAISABILITÉ DU PROJET D'INTERVENTION CAL : *le 20/09/2016 la Commission 1 a donné son accord pour répondre à cette demande*

9. MODALITÉS D'ORGANISATION

- Calendrier d'organisation :

Préparation	Réalisation	Acteurs	Documents de référence en annexe
07/09/16 : Réunion UFCV / CAL	<u>session 1 : 22/11/16</u>	Alain MAILFERT, Wilfrid ROUX-MARCHAND	- <i>Démarche pédagogique UFCV Max.docx</i> - « <i>La Laïcité en 3 minutes</i> » Vidéo originale de l'Association « Coexister » Éducation-Jeunesse-Laïcité, accessible sur le site web de CAL
- Préparation CAL : le 4/11 MJC Beauregard - Préparation 1 CAL & UFCV : le 9/11 à Maxéville - Préparation 2 CAL & UFCV : le 28/11 à Maxéville	<u>session 2 : 06/12/16</u>	Raymond AUBRY Marie-Noëlle BARBIER, Jean-Claude BAUDROUX Denise BONTEMS Patricia DAGUERRE Serge JULIEN Alain MAILFERT Wilfrid ROUX-MARCHAND Jean-Claude VALENCE	

Acteurs UFCV :

Sylvain Trémois (cadre en charge de l'Animation Territoriale – Maxéville)

Elodie BAILLY (directrice du site Max'Anim Champ-le-Bœuf)

Acteurs Éducation Nationale : précisés à chaque session

10. LOGISTIQUE : UFCV et Éducation Nationale

11. BILAN :

Point sur la première séance (réunion du 28/11/16 à l'UFCV Maxéville : *Sylvain Trémois, Raymond Aubry, Denise Bontems*) :

3 groupes : Groupe 1 (Marie-Noëlle Barbier/Serge Julien)

Groupe 2 (Jean-Claude Baudroux/Denise Bontems)

Groupe 3 (Wilfrid Roux-Marchand/Jean-Claude Valence)

Retours : positifs pour les groupes 1 et 2, mitigé pour le groupe 3 (les éducateurs étaient satisfaits, les enseignants ne se sont pas impliqués et ont marqué leur insatisfaction par rapport à une approche trop intellectuelle selon eux).

Parmi les difficultés pointées : les fêtes religieuses, la distinction croyances/connaissances, le respect de la minute de silence lors des hommages aux victimes du terrorisme.

Déroulement et observations sur la deuxième séance et sur l'ensemble de l'intervention :

Maintien des groupes constitués lors de la 1^{ère} séance

1. Rapide compte-rendu de la 1^{ère} séance
2. Parole aux participants pour les situations délicates observées et retenues pour être abordées à cette seconde session.
3. Apports de réponses ou débuts de réponses sur ces situations problématiques.
4. Présentation des outils des éducateurs (tableau des sanctions en réponse à des difficultés identifiées).
5. Parmi les solutions avancées, recherche d'une base commune aux différentes équipes pour assurer une cohérence face aux enfants.

Quelques pistes de réflexion (*Marie Noëlle Barbier, Denise Bontemps, Yvette Hanot, Serge Julien, Alain Mailfert, Gérard Toussaint, Wilfrid Roux-Marchand*) :

- « *J'ai le droit de...* » : se situer exclusivement du point de vue de « *mes droits* » ne permet guère de vivre en société...
- « *Chacun doit faire des efforts* ». Les fêtes religieuses, les congés et autres « *droits* » qui s'y attachent, tiennent largement à notre histoire et à nos traditions, les supprimer comme les étendre à des rites nouvellement présents peut s'avérer contre-productif.
Ne pas procéder à des évaluations scolaires lors des fêtes religieuses non officialisées semble une évidence
- *La Charte de l'École* fournit un cadre et un guide irremplaçable sur ces questions.
- Apprendre aux enfants à distinguer le registre des connaissances de celui des croyances. Le périmètre de l'école est celui des savoirs, celui des croyances est ailleurs.
- Les intervenants de CAL n'ont pas toujours la réponse aux interrogations de nos interlocuteurs.... Mais il nous faut également admettre que nous n'avons pas à avoir réponse à tout.
- Nous avons aussi une fonction d'observation. On peut éclairer, on peut rappeler ce que prévoit la Loi, mais l'important est aussi d'apporter notre expérience, d'observer et d'être des facilitateurs de paroles.
- Un axe de progrès pourrait aussi consister à travailler nos techniques d'intervention.
- Un « *problème* » consiste également à faire le constat que les équipes rencontrées n'ont pas véritablement de « *problèmes à propos de la laïcité* ». Ce qui est constaté c'est : « *Une réelle réflexion et une belle maturité des personnes rencontrées* ».

Citoyenneté Active Lorraine – Commission 1 : « Réception et traitement des demandes »

- **Intervenir sur la laïcité :** Depuis sa création, notre Association a eu largement l'occasion de s'interroger et s'interroger encore, non pas sur la légitimité et la pertinence de ses interventions sur ce pilier de notre République, mais sur les stratégies, méthodes et manières pédagogiques à mettre en œuvre. En bref, tout se passe comme si il y avait un style à trouver, pour notre ensemble, comme pour chacun(e) en particulier.